

POSTES—LES ÉQUIPES COM

Question n° 367—M. Dinsdale:

1. Les groupes des communications ont-ils fait partie du ministère des Postes et, dans l'affirmative, a) qu'entend-on par «groupe des communications», b) quand et pourquoi ont-ils été créés, c) quelles sont leurs fonctions?

2. a) Quels services du Ministère à Ottawa sont chargés des questions afférentes à ces groupes, b) quelle est la composition de ces groupes, c) combien y en a-t-il dans tout le Canada, d) dans quels bureaux central ou bureaux de poste ont-ils été créés?

3. a) Quelles catégories d'employés des postes font normalement partie d'un tel groupe, b) à quels syndicats appartiennent-ils, c) à quel rythme se relaient-ils?

4. a) Les groupes des communications organisent-ils régulièrement ou périodiquement des réunions avec les délégués syndicaux locaux, b) le principe du groupe des communications est-il généralement accepté par (i) le Syndicat des postiers du Canada (ii) l'Union des facteurs du Canada, c) les cadres supérieurs du Ministère à Ottawa et ceux des bureaux régionaux ou locaux considèrent-ils qu'un groupe des communications est un élément essentiel de l'organisation des Postes?

5. a) Les groupes des communications reçoivent-ils des directives de la direction des Affaires publiques du Ministère à Ottawa et, dans l'affirmative, de quelle nature?

6. Quelle est la nature des renseignements diffusés par des groupes des communications aux niveaux subalternes de l'organisation des Postes?

7. Les groupes des communications cesseront-ils de faire partie de l'organisation des Postes et, dans l'affirmative, quand?

8. Les groupes des communications sont-ils prévus dans le Budget principal des dépenses et, dans l'affirmative, depuis quand?

9. Combien ont coûté au public les groupes des communications depuis leur création?

10. Quand ont été préparées les réponses aux questions susmentionnées?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Postes): 1. Les Équipes Com telles qu'elles sont présentées n'existent pas. a) Équipe Com est une contraction de «Équipe de communication». On l'utilise pour décrire un système interne de communication. b) Cela fut établi en octobre 1976, après que le ministre des Postes, l'honorable Jean-Jacques Blais eut reconnu la nécessité de stimuler la communication bipartite au sein du ministère. c) le mécanisme de l'Équipe Com a pour but de stimuler les communications dans les deux sens à l'intérieur du ministère des Postes.

2. a) Le développement du principe de l'Équipe Com relève conjointement des directions des Affaires publiques et du Personnel; il fait aussi appel à chaque groupe fonctionnel. b) Sans objet. c) Sans objet. d) Sans objet.

3. a) Voir 2. a) ci-dessus. b) Les membres de tous les syndicats qui représentent des employés du ministère des Postes prendraient part au système d'une façon ou d'une autre.

4. a) Non. b) (i) Non. (ii) Oui. c) ainsi qu'il a été expliqué, l'Équipe Com n'est pas un élément de l'organisation des Postes; cependant, le ministre des Postes et les membres de la haute direction du ministère apprécient la façon dont l'Équipe Com aide à garder informés les employés de tous les niveaux. Des liens de communication forts et efficaces entre les membres d'une organisation sont essentiels pour les tenir bien informés et leur permettre de poser des gestes basés sur des faits et des données précises. L'Équipe Com se veut un procédé destiné à ouvrir les voies de communication à l'intérieur des postes canadiennes. C'est donc un élément essentiel à l'efficacité de l'organisation.

5. Non.

Questions au Feuilleton

6. L'information fournie par l'Équipe Com couvre une gamme variée de sujets qui intéressent tous les employés et, le plus souvent, constitue une réponse à des demandes d'éclaircissement.

7. L'Équipe Com est davantage un concept qu'un groupe et a un caractère de permanence.

8. Un budget est alloué aux communications, dont l'Équipe Com n'est qu'un processus, par les prévisions budgétaires.

9. Étant donné que l'Équipe Com est composée de personnel existant et utilise des voies de communication déjà établies, ce système ne représente aucun coût additionnel de main-d'œuvre pour le ministère.

10. Le gouvernement assume la responsabilité des réponses qu'il donne aux questions ainsi que de l'ensemble des opérations nécessaires à cet effet. Il ne juge pas opportun de fournir des renseignements concernant ces dispositions administratives internes.

PÊCHES ET ENVIRONNEMENT—LES EMPLOYÉS AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Question n° 553—M. Howie:

Combien de personnes ont été engagés au Nouveau-Brunswick par le ministère des Pêches et de l'Environnement pour protéger les ressources piscicoles contre les activités illégales de pêche au cours de a) 1975, b) 1976, c) 1977 jusqu'à ce jour?

M. Hugh A. Anderson (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et de l'Environnement):

Année	Nombre de personnes
1975	199
1976	188
1977	185

LES SUBVENTIONS AUX SERVICES DE TRAVERSISERS ET INSTALLATIONS CONNEXES

Question n° 557—M. McKinnon:

1. A quel montant s'élèvent les subventions accordées par le gouvernement aux bacs et installations connexes de la côte a) est, b) ouest en décembre 1976?

2. Combien d'argent le gouvernement prévoit-il accorder en subventions aux bacs et installations connexes de la côte a) est, b) ouest en 1977?

L'hon. Otto E. Lang (ministre des Transports): 1 et 2. Le gouvernement du Canada a accordé l'aide financière suivante au transport par eau en 1976 et prévoit accorder les montants suivants en 1977:

Subventions	1976	1977
a) Côte de l'Atlantique	\$13,028,110	\$14,368,678
b) Côte du Pacifique	2,654,046	8,230,000
<i>Paiements relatifs aux déficits</i>		
des services de traversiers que le gouvernement est tenu d'assurer à l'Î.-du-P.-É. et T.-N.		
	\$85,863,184	\$101,990,000
<i>Autres paiements relatifs aux déficits</i>		
Côte de l'Atlantique	2,701,081	3,705,000

Les chiffres concernant les subventions pour 1976 ne sont pas définitifs parce que certains contrats contenant des clauses de limitation et de recouvrement de bénéfices n'ont pas encore pris fin.

Le ministère des Transports et la Commission canadienne des transports ont fourni les chiffres précités.